



Journal officiel du Chef de l'Etat Pied-Noir

## Communiqué

Sisyphé, le samedi 11 février 2019

*La Fédération des Deux Rives (FDR)*

### **2019 : L'Etat Pied-Noir tient ses engagements**



De gauche à droite

Jean-Claude Intartaglia, René Pico, Jacques Villard, Philippe Ruiz, Jean-Paul Alberca, Jean-françois Galéa

### **L'Etat Pied-Noir devrait revendiquer 24.000 hectares de territoire national en France**

#### **51 domaines volés par la V<sup>ème</sup> République française remis à la I<sup>ère</sup> République algérienne**

Créé le 1<sup>er</sup> octobre 2016 à Montpellier, l'Etat Pied-Noir ne cesse d'affirmer son implantation en France et dans le Monde malgré le black-out total du Gouvernement français et de la presse française.

« *Trois générations de Pieds-Noirs sur le territoire national et on en parle plus* » : avait prédit De Gaulle.

Le Fondateur de la V<sup>ème</sup> République s'est trompé, une fois de plus. Les Pieds-Noirs sont vivants et affirment leur identité en tant que Peuple et Nation.

La troisième génération des Pieds-Noirs de 1962 est là, au grand complet, et elle vient contrarier le dessein criminel de ceux qui ont voulu éradiquer ce peuple après l'avoir calomnié, embastillé, massacré, spolié, exilé et dispersé.

La V<sup>ème</sup> République les a bâillonnés depuis plus d'un demi-siècle, les empêchant de crier leur vérité sur leur histoire qui est tout aussi dramatique que celle des Israéliens, des Arméniens, des Palestiniens, de tous ces peuples que des Etats complices s'acharnent à détruire, jour après jour, pour s'emparer de leurs terres et de leurs biens au mépris de la Déclaration Universelle des Droits des Peuples.

Depuis 1962, les Pieds-Noirs ont lutté pendant plus d'un demi-siècle afin de ne pas sombrer.

Sous la menace des couteaux assassins et des balles fratricides, ils ont quitté leur terre natale sans l'aide française, ni même internationale, à l'exception de celle de l'Espagne qui s'est portée à leur secours et qui

les a accueillis sur son sol, avant qu'ils ne partent vers les 5 continents pour se protéger et se doter d'un avenir.

Pendant ce temps-là, des hyènes se partageaient leurs dépouilles et achevaient de les torturer, puis d'exécuter les derniers otages sous le regard complice des tenants de la V<sup>ème</sup> République.

Les responsables de leur Etat Pied-Noir sont dignes dans leurs déclarations :

*« Ni la France, ni l'Algérie en tant que pays, ni les Français, ni les Algériens en tant que peuples ne sont coupables des agissements criminels des tenants de la V<sup>ème</sup> République française et de la I<sup>ère</sup> République algérienne. Ces deux systèmes politiques ont agi en toute impunité, plongeant leurs peuples respectifs dans la guerre, la misère et les confrontations inéluctables qui s'annoncent à la suite de la migration massive des Algériens vers l'Europe et de la paupérisation des Français qui vivent désormais dans les ronds-points de l'Histoire ».*

L'Etat Pied-Noir marche vers son destin :

- La reconquête de ses territoires perdus dans le Monde,
- Son entrée au sein de l'Organisation des Nations Unies.

*« Les tenants de la V<sup>ème</sup> République française et de la I<sup>ère</sup> République algérienne, en France comme en Algérie, se sont emparés de nos biens privés, sans droit, ni titre, pour leurs profits particuliers et pour les profits de structures particulières. Ils vont devoir les rendre. 51 domaines, en France et en Europe, appartenant aux Pieds-Noirs, ont changé de mains clandestinement, sans aucune procédure judiciaire.*

*Il s'agit de notre territoire national, les deux systèmes politiques vont devoir les rendre, sous la pression diplomatique. Ces actes, s'ils restaient impunis, confirmeraient que le vol est devenu un moyen légal international de s'emparer du bien d'autrui dans le Monde.*

*Nous irons au bout des Lois chercher le Droit ».*

Cette déclaration du Chef de l'Etat Pied-Noir, Jacques Villard, a soulevé l'émotion des 40 cadres de la Fédération des Deux Rives qui venaient de recevoir leur Certificat de Nationalité Pied-Noir et qui ont prêté serment d'aller évangéliser les 5 millions dispersés sur les 5 continents.

Avec ce Certificat de Nationalité, les Pieds-Noirs ont franchi le pas qui les conduit vers leurs cartes d'identité, leurs passeports, leur monnaie et leurs timbres, entre autres. Ils se sont dotés de leur drapeau, de leurs armoiries, de leur Constitution, de leur doctrine, de leur devise, d'un Conseil des Ministres, d'un Conseil d'Etat, d'un Conseil Supérieur de la Magistrature, d'une Assemblée Nationale et, dernièrement d'une Commission d'adhésion à l'Organisation des Nations Unies.

Ils sont, plus que jamais, déterminés, pacifiques et sereins. Des dizaines de compatriotes les rejoignent chaque jour, mais aussi des Français, des Catalans, des Espagnols, des Argentins, des Israéliens qui tiennent à partager leur destin, en recevant la nouvelle nationalité.

Solennellement, Jacques Villard s'est levé et a lu, la main sur le cœur, le préambule et les premiers articles de la Déclaration Universelle des Droits des Peuples, signée à Alger, le 4 juillet 1976 par l'Algérie et la France, entre autres Etats.

Cette Déclaration est détenue par l'UNESCO, dont la Directrice Générale est Madame Audrey Azoulay, issue d'une grande famille Pied-Noir du Maroc.

#### **Préambule :**

*« Nous vivons des temps de grandes espérances, mais aussi de profondes inquiétudes :*

- *des temps pleins de conflits et de contradictions ;*
- *des temps où les luttes de libération ont soulevé les peuples du monde contre les structures nationales et internationales de l'impérialisme et sont parvenues à renverser des systèmes coloniaux;*
- *des temps de luttes et de victoires où les nations se donnent, entre elles ou à l'intérieur de chacune d'elles, de nouveaux idéaux de justice ;*
- *des temps où les résolutions de l'assemblée générale des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme à la Charte des droits et Devoirs économiques des États, ont exprimé la recherche d'un nouvel ordre politique et économique international.*

*Mais ce sont aussi des temps de frustrations et de défaites où de nouvelles formes d'impérialisme apparaissent pour opprimer et exploiter les peuples.*

*L'impérialisme, par des procédés perfides et brutaux, avec la complicité de gouvernements souvent installés par lui-même, continue à dominer une partie du monde. Par intervention directe ou indirecte, par le biais des entreprises multinationales, par l'utilisation de politiciens locaux corrompus, par l'aide à des régimes militaires fondés sur la répression policière, la torture et l'extermination physique des opposants, par un ensemble de pratiques auxquelles on a donné le nom de néo-colonialisme, l'impérialisme étend son emprise sur de nombreux peuples.*

*Conscients d'interpréter les aspirations de notre époque, nous nous sommes réunis à Alger pour proclamer que tous les peuples du monde ont un droit égal à la liberté, le droit de s'affranchir de toute ingérence étrangère et de se donner le gouvernement de leur choix, le droit, s'ils sont asservis, de lutter pour leur libération, le droit de bénéficier, dans leur lutte, de l'assistance des autres peuples.*

*Persuadés que le respect effectif des droits de l'homme implique le respect des droits des peuples, nous avons adopté la DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DES PEUPLES.*

*Que tous ceux qui, à travers le monde, mènent le grand combat, parfois les armes à la main, pour la libération de tous les peuples, trouvent dans la présente Déclaration l'assurance de la légitimité de leur lutte ».*

#### **« Section I - Droit à l'existence**

**Article 1<sup>er</sup> : Tout peuple a droit à l'existence.**

**Article 2 : Tout peuple a droit au respect de son identité nationale et culturelle.**

**Article 3 : Tout peuple a le droit de conserver la possession paisible de son territoire et d'y retourner en cas d'expulsion.**

**Article 4 : Nul ne peut être, en raison de son identité nationale ou culturelle, l'objet de massacre, torture, persécution, déportation, expulsion ou soumis à des conditions de vie de nature à compromettre l'identité ou l'intégrité du peuple auquel il appartient ».**

Le 19 janvier 2019, les uns après les autres, les ministres, les députés, les conseillers d'Etat, les nouveaux hauts fonctionnaires sont venus prêter serment à la tribune devant les leurs et aux côtés du Chef de l'Etat.

Ils se sont séparés en écoutant leur hymne et en chantant : « C'est nous les Africains ».

Des jeunes gens étaient dans la salle aux côtés de leurs anciens. Tous ont partagé la même émotion.

L'année 2019 sera l'occasion de réunions multiples et diverses en France, en Espagne et ailleurs...

**Prenez contact avec nous pour connaître les dates de passage dans votre région !**



Tableau « 26 Mars 1962 - Alger » oeuvre de Maître Jean-François Galéa, Peintre officiel de l'Etat Pied-Noir

Jacques Villard  
Chef de l'Etat Pied-Noir  
Président de la FDR  
9, Rue du Four 34600 Faugères (France)  
T. 09.64.40.66.39

[vivaldi.cntic.epn@gmail.com](mailto:vivaldi.cntic.epn@gmail.com)

<http://etat-pied-noir.eu/>

<https://www.youtube.com/channel/UCasxJxn4Q9OoyoZvqNcqs3Q?reload=9>

<http://etat-pied-noir.eu/pnma.htm>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Audrey\\_Azoulay](https://fr.wikipedia.org/wiki/Audrey_Azoulay)

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Carnoux-en-Provence>